

# DOSSIER DE DEMANDE DE LABELLISATION CERTIBRUIT®

## Engagement bilatéral



L'entreprise . . . . . s'engage dans une démarche volontaire de réduction de l'impact environnemental de ses activités de livraison dans les zones urbaines, concrétisée par le présent engagement bilatéral entre l'entreprise et l'association CERTIBRUIT.

Par la présente, je vous adresse notre demande pour signer la charte CERTIBRUIT « Espace Logistique de Livraison Urbaine à Faible Impact Environnemental » et m'engage à respecter les exigences figurant dans cette charte. Je m'engage également à respecter la réglementation afférente à mes activités de livraison dans les zones urbaines.

### L'entreprise s'engage à :

- Réaliser la formation de ses conducteurs-livreurs dans le centre de formation Certibruit ;
- Améliorer son impact environnemental en réduisant sa contribution à la congestion de Paris et des autres villes concernées lors des heures de pointes ;
- Investir et continuer d'investir dans des engins et du matériel de manutention certifiés Piek ;
- Déclarer sa flotte de véhicules Piek à Certibruit ;
- Étudier les modifications d'organisation logistique permettant de limiter les nuisances sonores ;
- Maintenir son adhésion à l'association Certibruit et à participer aux comités et aux assemblées générales de l'association.

### CERTIBRUIT s'engage à :

- Organiser les sessions de formation pour les conducteurs-livreurs en faisant appel à ses membres ;
- Fournir une affichette « Je livre la nuit sans bruit » pour tous les véhicules intégrés dans la démarche ;
- Valoriser l'engagement en faveur du développement durable.



L'entreprise peut utiliser le logo de la charte associé à la démarche et peut librement faire référence à son engagement d'entreprise signataire dans les conditions prévues par la charte.

Cependant, le droit d'utiliser le logo est soumis au respect des engagements pris par l'entreprise signataire. A défaut, CERTIBRUIT se réserve le droit d'exclure l'entreprise de la démarche. Dans ce cas, l'entreprise ne pourra plus utiliser le logo qui y est associé et sera exclue de la liste des entreprises signataires de la charte.

Fait à		Le	
Pour l'entreprise signataire,		Pour CERTIBRUIT,	